

L'homme médiocre aime les écrivains qui ne disent ni oui ni non sur aucune question, qui n'affirment rien, qui ménagent toutes les opinions contradictoires.

Hello



ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'AMASKA

VOL. 18, Nos 4-5-6

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, vendredi, 12 janvier, 1951

Camille DUGUAY, fondateur

ABONNEMENT :

Un an	\$1.00
Six mois	.50
ETATS-UNIS :	
Six mois	\$1.00
Un an	\$1.50

Qui donne aux pauvres prête à Dieu !

Il y aura toujours des pauvres parmi nous. C'est le Prophète des prophètes qui l'a dit. Et jamais sa parole n'a trompé.

Depuis toujours, il y a eu des pauvres dans les cités, les villes, les villages; Dans les hameaux, dans les campagnes. Il y a des pauvres sur les chemins et dans les chaumières.

Il y a des pauvres qui souffrent de la faim, du froid, du délaisement, de l'abandon, de l'oubli.

Qui, il y a des pauvres parmi nous; et nous n'y songeons guère.

Pourtant, la divine loi de charité n'a pas changé. Le précepte de l'aumône s'impose à tous les favorisés de la fortune, à tous ceux qui jouissent du bien-être, de l'aisance. Le support mutuel n'est-il pas une obligation humanitaire?

Sans doute, chaque année, à l'époque des Fêtes, la guignolée, noble tradition canadienne, sollicite des aumônes de foyer en foyer. Et nos gens donnent généreusement.

Cependant, que sont quelques centaines de dollars pour secourir convenablement, durant nos froids hivers, dix à quinze familles sans nourriture, sans feu, même sans vêtements suffisants.

Méditons cette stimulante pensée: "Qui donne aux pauvres prête à Dieu."

Donnons généreusement. Celui qui a promis de récompenser au centuple un simple verre d'eau donné en son nom ne laissera pas sans écho nos attentions envers les pauvres, ceux dont il a voulu être aux jours de sa vie mortelle.

Mérites d'entendre, un jour, ces merveilleuses paroles:

"Quand j'ai eu faim, vous m'avez donné à manger.

"Quand j'ai eu soif, vous m'avez donné à boire.

"Quand j'étais sans vêtement, vous m'avez secouru.

"Maintenant, recevez votre récompense. Enivrez-vous des joies infinies!"

Et puis, est-il une joie plus pure que celle de voir éclore la sourire sur les lèvres des enfants malheureux, de contempler la satisfaction de leur mère reconnaissante, le bonheur d'un père sans travail.

Le geste de la main qui donne est une prière. Il appelle les bénédictions célestes.

Marthe LEMAIRE-DUGUAY

76ème assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif, les dépôts et les prêts atteignent de nouveaux sommets. — Observations du président sur la situation générale.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le mardi 9 janvier, sous la présidence de M. Charles St-Pierre, la 76ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice terminé le 30 novembre 1950, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Ulric Roberge, montre que la Banque a réalisé de nouveaux et importants progrès.

Les bénéfices s'établissent à \$1,790,749, ce qui représente une augmentation de \$146,034 sur l'exercice antérieur. Ils ont été affectés au paiement des impôts, à une contribution de \$300,000 au Fonds de pension du personnel, à l'amortissement des immeubles sociaux et au service des dividendes, et le solde du compte des profits et pertes a été porté de \$545,789 à \$651,428.

Plus de 9 millions de dépôts, en augmentation de plus de 20 millions de dollars depuis un an, atteignent la somme record de \$423,711,275. Les dépôts d'épargne, en progression de plus de 5 millions et demi, s'établissent au chiffre sans précédent de \$301,165,481.

L'actif total de la Banque se chiffre par \$429,550,113, ce qui constitue un nouveau sommet. Des disponibilités de caisse de \$71,137,804, représentent 16.79% du passif envers le public, et l'actif rapidement réalisable s'élève à \$261,680,117, soit l'équivalent de 61.75% du passif envers le public.

La somme des prêts courants et escomptes, qui s'est accrue de plus de 20 millions de dollars depuis un an, s'élève au chiffre sans précédent de \$152,291,525. Les prêts aux municipalités ont plus que doublé, passant de \$8,367,232 à \$17,716,616. Cette remarquable extension des opérations de crédit de la Banque a modifié naturellement, la répartition des éléments de son actif. C'est ainsi que le total des place-

ments en valeurs mobilières a été ramené, d'une année à l'autre, de \$210,836,117 à \$186,986,305.

"Il est un important élément de l'actif de la Banque qui ne figure pas au Bilan, a fait observer le gérant général, parce qu'il serait impossible de l'évaluer en chiffres. Les nouveaux progrès qu'accuse le dernier exercice sont sans aucun doute attribuables, dans une large mesure, au dévouement et à la loyauté d'un personnel qui, dans l'exercice de ses fonctions, s'est toujours montré conscient de ses devoirs envers la clientèle aussi bien qu'envers la Banque."

Le président, M. Charles St-Pierre, a fait un exposé de la situation économique du Canada et il a souligné les remarquables progrès de la province de Québec dont l'avenir est sans doute plus brillant aujourd'hui qu'il n'a jamais été.

Parlant des conséquences du réarmement, M. St-Pierre a montré que la situation actuelle présente des difficultés beaucoup plus sérieuses qu'en 1940. L'intervention des autorités, quelque forme qu'elle prenne, ne saurait mettre un frein à la hausse des prix sans que le public, mieux éclairé et plus conscient du danger qui le menace, collabore avec elles en restreignant ses dépenses dans toute la mesure du possible. Il est à souhaiter que tous les gouvernements — fédéral, provinciaux et municipaux — s'efforcent de donner l'exemple de l'économie au public.

Le développement de la production, a-t-il ajouté, est sans contredit le moyen le plus efficace de combattre l'inflation. Cet objectif présentera de sérieuses difficultés à l'heure où le réarmement exigera une mobilisation de plus en plus importante de main-d'œuvre et de matières premières. Il n'est cependant pas inaccessible, pour-

(suite à la page 4)

Hommages du personnel de l'Académie Commerciale des FF. des Ecoles Chrétiennes de Nicolet à Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet

Réception à l'évêché de Nicolet

Dimanche, le 31 décembre courant, après la messe solennelle de 10 heures a.m. à la cathédrale de Nicolet, les citoyens de Nicolet se sont rendus au salon de l'évêché pour offrir leurs meilleurs hommages et leurs vœux de bonne et heureuse année au premier pasteur de ce diocèse, Son Exc. Mgr Albertus Martin qui a succédé à Son Exc. Mgr Albini Lafortune, décédé il y a quelques mois, au siège épiscopal de Nicolet.

Au nom de tous les citoyens de Nicolet, M. Jean-Baptiste Duguay marguillier en charge du Banc d'Oeuvre de la cathédrale a offert à Son Excellence les meilleurs vœux de toute la population nicolétaine.

Son Excellence se dit très ému de ce geste filial de la part des citoyens de Nicolet à l'égard de leur Père spirituel. Il se réjouit de la belle collaboration qui régit la Nicolet entre les autorités civiles et religieuses. Il émet le vœu que cette collaboration se continue.

Il cite certains faits qui démontrent que les communautés de cette ville veulent collaborer aux dépenses des services publics municipaux. Il fait aussi appel à la générosité de toute la population nicolétaine pour subvenir aux récentes dépenses occasionnées par des travaux faits à la cathédrale pour la solder.

En fin Son Excellence réitère ses vœux de bonne et heureuse année à tous et donne sa bénédiction. Défilant aux pieds de Son Excellence chaque visiteur baise l'anneau épiscopal.

Dimanche, le 7 janvier prochain, après la messe solennelle de 10 heures a.m., Son Excellence recevra les dames.

Nominations ecclésiastiques dans Nicolet

Par ordonnance de Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, les nominations ecclésiastiques suivantes ont été décernées: M. l'abbé Jean-Baptiste Caya est nommé aumônier à l'Hôtel-Dieu de Nicolet. M. l'abbé Adélaïde Vasselle est nommé vicaire à Pierreville. M. l'abbé Yves Marier est nommé vicaire à Yamaska; M. l'abbé Charles-Edouard Doucet est nommé vice-chancelier du diocèse de Nicolet; M. l'abbé Alphonse Desharnais, au repos à l'évêché; M. l'abbé Germain Rouillard est nommé aumônier au Précieux-Sang de Nicolet et directeur diocésain de l'Oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre; M. l'abbé Armand Traversy est nommé vicaire à la cathédrale de Nicolet; M. l'abbé Herman Dubé est nommé vicaire à Ste-Thérèse de Drummondville; au séminaire de Nicolet, M. l'abbé Charles-H. Jutras ira étudier l'anglais; MM. Maurice Dannault, Roger Geoffroy et Gérard Cloutier, auront la charge de régents chez les Grands; MM. Jean-Baptiste Comeau, Gérard Sennerville et Lucien Leblanc occuperont la charge de régents chez les Petits; Mgr Paul Mayrand, P.D. curé de St-Frédéric de Drummondville, est nommé aumônier diocésain des Filles d'Isabelle; M. le chanoine J. A. Demers, curé de St-Joseph de Drummondville, est nommé aumônier diocésain des Gardes d'Honneur; M. l'abbé Philippe Ducharme, curé de Pierreville, est nommé aumônier diocésain des Chevaliers de Colomb.

Quatre prêtres compteront 25 ans de prêtrise, à savoir: MM. les abbés Arsène Joyal, curé de St-Pie, le 25 avril 1951; Albert Dumas, curé de la cathédrale de Nicolet, le 25 avril 1951; Georges Côté, professeur au Séminaire de Nicolet, le 11 juillet 1951; Raoul L'Allier, vicaire au SS. Martyrs de Victoriaville, le 1er août 1951;

Deux autres prêtres, anciens élèves du Séminaire de Nicolet, mais demeurant actuellement en dehors du diocèse compteront aussi 25 ans de prêtrise, à savoir: MM. les abbés Joseph Rivard, de Saint-Basile, le 18 décembre 1951 et Gérard Robitaille, curé de Saint-Thuribe, Portneuf, le 7 février 1951.

Toute la population de Nicolet présente aux jubilaires ses félicitations et les meilleurs vœux de bonheur.

Exposition Missionnaire à la Maison-Mère des RR. SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge de Nicolet

Lundi soir prochain, le 8 janvier courant, à 8 heures du soir, s'ouvrira dans les vastes salles de la Maison-Mère des RR. SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge, de cette ville, l'exposition missionnaire annuelle de cette communauté pour se continuer mardi de 8.30 heures a.m. jusqu'à 10.30 heures p.m. et mercredi de 8.30 heures a.m. jusqu'à 5.30 heures p.m.

A cette occasion toute la population de Nicolet et de tout le diocèse est cordialement invitée à venir visiter cette exposition d'arts

japonais recueillis et expédiés à la Maison-Mère de cette communauté par leur Mission établie à Aomari dans le diocèse de Bakodate depuis 1934.

Son Excellence Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, président de l'ouverture de cette exposition qui est toujours très intéressante à visiter. Plusieurs pièces d'amusement exécutées par les élèves de ce Pensionnat et un grand nombre d'attractions diverses aux différents kiosques sauront divertir tout le public visiteur.

Après la distribution des cadeaux à plus de 80 vieillards, l'on se transporta à la salle des vieilles dames de l'institut. Ici encore les invités furent reçus au son de la musique et du chant. Une grande joie rayonnait sur les figures de tous ces vieux et vieilles délaissés de la fortune, de cette institution

Des tables amplement garnies de fruits, bonbons, amandes etc... avaient été placées aux pieds des arbres de Noël dans chacune des salles des vieux et des vieilles. Les Dames de Charité qui furent les instigatrices de la confection de ces arbres de Noël au profit des vieillards de l'Hôtel-Dieu se firent les distributrices des cadeaux aux pensionnaires de ces salles.

Dans chacune des salles, M. le curé Albert Dumas dit toute la joie qu'il ressentait en visitant ces salles. Il démontra tout le mérite de ces Dames qui se dévouent pour

(suite à la page 4)

Dépouillement de l'arbre de Noël à l'Hôtel-Dieu de Nicolet

Dimanche, le 31 décembre 1950, à 2.30 heures de l'après-midi avait lieu aux différentes salles de l'Hôtel-Dieu de cette ville au profit des hospitalisés de cette institution le dépouillement des arbres de Noël.

Cette fête fut présidée par M. l'abbé Albert Dumas, curé de la cathédrale de Nicolet. Il était accompagné de la Rév. Mère Provinciale, Mère Lesieur et de l'assistante Supérieure, Mère Laselle et M. l'abbé Théophile Côté, assistant aumônier de cette institution, de Mme G. A. Brossard présidente de l'Association des Dames de Charité, de Mmes Proulx, H. Gadois, M. et Mme Herman Rousseau ainsi que de plusieurs autres Dames de l'Association de Charité de cette ville. Une foule considérable de citoyens de cette ville assistaient à cette fête des pauvres de cette institution.

La première cérémonie eut lieu à la salle des vieillards. Les invités furent reçus au son de la mu-

sique harmonisée par quelques vieillards.

Après la distribution des cadeaux à plus de 80 vieillards, l'on se transporta à la salle des vieilles dames de l'institut. Ici encore les invités furent reçus au son de la musique et du chant. Une grande joie rayonnait sur les figures de tous ces vieux et vieilles délaissés de la fortune, de cette institution

Des tables amplement garnies de fruits, bonbons, amandes etc... avaient été placées aux pieds des arbres de Noël dans chacune des salles des vieux et des vieilles. Les Dames de Charité qui furent les instigatrices de la confection de ces arbres de Noël au profit des vieillards de l'Hôtel-Dieu se firent les distributrices des cadeaux aux pensionnaires de ces salles.

Dans chacune des salles, M. le curé Albert Dumas dit toute la joie qu'il ressentait en visitant ces salles. Il démontra tout le mérite de ces Dames qui se dévouent pour

(suite à la page 4)

Dimanche, le 31 décembre 1950, à 2.30 heures de l'après-midi avait lieu aux différentes salles de l'Hôtel-Dieu de cette ville au profit des hospitalisés de cette institution le dépouillement des arbres de Noël.

Cette fête fut présidée par M. l'abbé Albert Dumas, curé de la cathédrale de Nicolet. Il était accompagné de la Rév. Mère Provinciale, Mère Lesieur et de l'assistante Supérieure, Mère Laselle et M. l'abbé Théophile Côté, assistant aumônier de cette institution, de Mme G. A. Brossard présidente de l'Association des Dames de Charité, de Mmes Proulx, H. Gadois, M. et Mme Herman Rousseau ainsi que de plusieurs autres Dames de l'Association de Charité de cette ville. Une foule considérable de citoyens de cette ville assistaient à cette fête des pauvres de cette institution.

La première cérémonie eut lieu à la salle des vieillards. Les invités furent reçus au son de la mu-

sique harmonisée par quelques vieillards.

A l'occasion de la fermeture du premier semestre de l'année scolaire, le personnel enseignant et les élèves de l'Académie Commerciale des FF. des Ecoles Chrétiennes de Nicolet ont voulu offrir leurs hommages les plus respectueux à Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet. Pour la circonstance, une magnifique séance organisée par le Rév. Frère Michel fut offerte au public par les élèves en la salle de réception de l'Académie nouvellement rafraîchie par des mains expertes. De nombreux dignitaires et une phalange sympathique de parents qui vinrent constater les talents secrets, mais révélateurs à l'occasion de leurs enfants, remplissaient à pleine capacité cette salle.

Outre Son Excellence Mgr Albertus Martin, premier Pasteur de ce diocèse, on remarquait sur les sièges réservés: Mgr Emile Lauzière, vicaire général du diocèse de Nicolet, M. l'abbé Jacques Rouillard, chancelier de l'évêché, le Rév. Père J. Marie Cadieux, s.m. m. Supérieur de la Villa du Rosaire, de Nicolet, MM. les abbés Wilfrid Bergeron, aumônier de l'Hôtel-Dieu, Théophile Côté, assistant

aumônier, Chs Massé, aumônier du Mont-Bénédicte, le Rév. Frère Visiteur Omer, le Rév. Frère Grégoire directeur de l'Académie Commerciale de Nicolet, MM. Ubaldo Caron président de la Commission scolaire de cette ville, Emile Gélinas, commissaire d'école, Arthur Martin, père de Son Excellence Mgr A. Martin, Raoul Blanchette, échevin de cette ville, H. N. Biron, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire, Me Renaud Chapdelaine, président de l'Amical des Anciens de l'Académie, les RR. FF. David, Recruteur, Camille, Laurent, Daniel du Mont-Bénédicte. A cette liste de personnalités distinguées on peut encore ajouter un grand nombre d'autres noms qui peuvent être assurés de la plus grande reconnaissance du personnel enseignant et des élèves de cette Académie.

Ces nombreuses présences sont considérées comme un témoignage amical déposé au cœur des jeunes nicolétains et un appui moral susceptible d'éveiller un idéal dont l'avenir seul peut en garantir le parachèvement.

Les rapports scolaires des neuf classes étaient encadrés de chants (suite de la page 4)

Après étude de cette requête le conseil vint à la conclusion que le stationnement étant défendu sur le côté nord de la rue Panet depuis la rue Notre-Dame jusqu'à la rue St-Philippe, il ne serait pas de bon aloi et dans l'intérêt public de réserver comme zone particulière pour les taxis, le côté sud de la rue Panet. Il faut aussi conserver les zones pour le stationnement de toutes les catégories de machines. Si les propriétaires de taxis désirent une zone réservée, le conseil est disposé à leur accorder cette zone autour du carré de l'Hôtel de ville.

Après la distribution des cadeaux à plus de 80 vieillards, l'on se transporta à la salle des vieilles dames de l'institut. Ici encore les invités furent reçus au son de la musique et du chant. Une grande joie rayonnait sur les figures de tous ces vieux et vieilles délaissés de la fortune, de cette institution

Des tables amplement garnies de fruits, bonbons, amandes etc... avaient été placées aux pieds des arbres de Noël dans chacune des salles des vieux et des vieilles. Les Dames de Charité qui furent les instigatrices de la confection de ces arbres de Noël au profit des vieillards de l'Hôtel-Dieu se firent les distributrices des cadeaux aux pensionnaires de ces salles.

Dans chacune des salles, M. le curé Albert Dumas dit toute la joie qu'il ressentait en visitant ces salles. Il démontra tout le mérite de ces Dames qui se dévouent pour

(suite à la page 4)

Après la distribution des cadeaux à plus de 80 vieillards, l'on se transporta à la salle des vieilles dames de l'institut. Ici encore les invités furent reçus au son de la musique et du chant. Une grande joie rayonnait sur les figures de tous ces vieux et vieilles délaissés de la fortune, de cette institution

Des tables amplement garnies de fruits, bonbons, amandes etc... avaient été placées aux pieds des arbres de Noël dans chacune des salles des vieux et des vieilles. Les Dames de Charité qui furent les instigatrices de la confection de ces arbres de Noël au profit des vieillards de l'Hôtel-Dieu se firent les distributrices des cadeaux aux pensionnaires de ces salles.

Dans chacune des salles, M. le curé Albert Dumas dit toute la joie qu'il ressentait en visitant ces salles. Il démontra tout le mérite de ces Dames qui se dévouent pour

(suite à la page 4)

Après la distribution des cadeaux à plus de 80 vieillards, l'on se transporta à la salle des vieilles dames de l'institut. Ici encore les invités furent reçus au son de la musique et du chant. Une grande joie rayonnait sur les figures de tous ces vieux et vieilles délaissés de la fortune, de cette institution

Des tables amplement garnies de fruits, bonbons, amandes etc... avaient été placées aux pieds des arbres de Noël dans chacune des salles des vieux et des vieilles. Les Dames de Charité qui furent les instigatrices de la confection de ces arbres de Noël au profit des vieillards de l'Hôtel-Dieu se firent les distributrices des cadeaux aux pensionnaires de ces salles.

Dans chacune des salles, M. le curé Albert Dumas dit toute la joie qu'il ressentait en visitant ces salles. Il démontra tout le mérite de ces Dames qui se dévouent pour

(suite à la page 4)

Après la distribution des cadeaux à plus de 80 vieillards, l'on se transporta à la salle des vieilles dames de l'institut. Ici encore les invités furent reçus au son de la musique et du chant. Une grande joie rayonnait sur les figures de tous ces vieux et vieilles délaissés de la fortune, de cette institution

Des tables amplement garnies de fruits, bonbons, amandes etc... avaient été placées aux pieds des arbres de Noël dans chacune des salles des vieux et des vieilles. Les Dames de Charité qui furent les instigatrices de la confection de ces arbres de Noël au profit des vieillards de l'Hôtel-Dieu se firent les distributrices des cadeaux aux pensionnaires de ces salles.

Dans chacune des salles, M. le curé Albert Dumas dit toute la joie qu'il ressentait en visitant ces salles. Il démontra tout le mérite de ces Dames qui se dévouent pour

(suite à la page 4)

Après la distribution des cadeaux à plus de 80 vieillards, l'on se transporta à la salle des vieilles dames de l'institut. Ici encore les invités furent reçus au son de la musique et du chant. Une grande joie rayonnait sur les figures de tous ces vieux et vieilles délaissés de la fortune, de cette institution

Des tables amplement garnies de fruits, bonbons, amandes etc... avaient été placées aux pieds des arbres de Noël dans chacune des salles des vieux et des vieilles. Les Dames de Charité qui furent les instigatrices de la confection de ces arbres de Noël au profit des vieillards de l'Hôtel-Dieu se firent les distributrices des cadeaux aux pensionnaires de ces salles.

Dans chacune des salles, M. le curé Albert Dumas dit toute la joie qu'il ressentait en visitant ces salles. Il démontra tout le mérite de ces Dames qui se dévouent pour

(suite à la page 4)

Après la distribution des cadeaux à plus de 80 vieillards, l'on se transporta à la salle des vieilles dames de l'institut. Ici encore les invités furent reçus au son de la musique et du chant. Une grande joie rayonnait sur les figures de tous ces vieux et vieilles délaissés de la fortune, de cette institution

Des tables amplement garnies de fruits, bonbons, amandes etc... avaient été placées aux pieds des arbres de Noël dans chacune des salles des vieux et des vieilles. Les Dames de Charité qui furent les instigatrices de la confection de ces arbres de Noël au profit des vieillards de l'Hôtel-Dieu se firent les distributrices des cadeaux aux pensionnaires de ces salles.

Dans chacune des salles, M. le curé Albert Dumas dit toute la joie qu'il ressentait en visitant ces salles. Il démontra tout le mérite de ces Dames qui se dévouent pour

(suite à la page 4)

Après la distribution des cadeaux à plus de 80 vieillards, l'on se transporta à la salle des vieilles dames de l'institut. Ici encore les invités furent reçus au son de la musique et du chant. Une grande joie rayonnait sur les figures de tous ces vieux et vieilles délaissés de la fortune, de cette institution

Des tables amplement garnies de fruits, bonbons, amandes etc... avaient été placées aux pieds des arbres de Noël dans chacune des salles des vieux et des vieilles. Les Dames de Charité qui furent les instigatrices de la confection de ces arbres de Noël au profit des vieillards de l'Hôtel-Dieu se firent les distributrices des cadeaux aux pensionnaires de ces salles.

Dans chacune des salles, M. le curé Albert Dumas dit toute la joie qu'il ressentait en visitant ces salles. Il démontra tout le mérite de ces Dames qui se dévouent pour

(suite à la page 4)

Après la distribution des cadeaux à plus de 80 vieillards, l'on se transporta à la salle des vieilles dames de l'institut. Ici encore les invités furent reçus au son de la musique et du chant. Une grande joie rayonnait sur les figures de tous ces vieux et vieilles délaissés de la fortune, de cette institution

Des tables amplement garnies de fruits, bonbons, amandes etc... avaient été placées aux pieds des arbres de Noël dans chacune des salles des vieux et des vieilles. Les Dames de Charité qui furent les instigatrices de la confection de ces arbres de Noël au profit des vieillards de l'Hôtel-Dieu se firent les distributrices des cadeaux aux pensionnaires de ces salles.

Dans chacune des salles, M. le curé Albert Dumas dit toute la joie qu'il ressentait en visitant ces salles. Il démontra tout le mérite de ces Dames qui se dévouent pour

(suite à la page 4)

Après la distribution des cadeaux à plus de 80 vieillards, l'on se transporta à la salle des vieilles dames de l'institut. Ici encore les invités furent reçus au son de la musique et du chant. Une grande joie rayonnait sur les figures de tous ces vieux et vieilles délaissés de la fortune, de cette institution

Des tables amplement garnies de fruits, bonbons, amandes etc... avaient été placées aux pieds des arbres de Noël dans chacune des salles des vieux et des vieilles. Les Dames de Charité qui furent les instigatrices de la confection de ces arbres de Noël au profit des vieillards de l'Hôtel-Dieu se firent les distributrices des cadeaux aux pensionnaires de ces salles.

Dans chacune des salles, M. le curé Albert Dumas dit toute la joie qu'il ressentait en visitant ces salles. Il démontra tout le mérite de ces Dames qui se dévouent pour

(suite à la page 4)

Dépouillement de l'arbre de Noël à l'Orphelinat du Christ-Roi de Nicolet

Mardi soir, le 26 décembre courant, à 7.30 heures, avait lieu en la salle de réception de l'hôpital du Christ-Roi, de cette ville, la grande fête annuelle des petits orphelins et petites orphelines de cette institution, à savoir, le dépouillement de l'arbre de Noël. Plus de 300 enfants assistaient tous joyeux au dépouillement de cet arbre de Noël spécialement décoré pour eux de cadeaux, de jouets, de bonbons et de fruits. On avait surtout songé à l'utile. Aussi n'a-t-on pas constaté avec plaisir que les tables étaient couvertes de sous-vêtements, bas, gilets de laine, couvre-chefs, pièces de coton, pantoufles, chaussures, mitaines, etc... Tout de même on n'a pas oublié que ces chers petits goûteraient fort le plaisir de quelques gâteries et à cet effet les organisatrices de cet arbre de Noël avaient aussi ajouté à l'utile l'agréable. Des bonbons, des fruits, des biscuits furent distribués à ces petits dépourvus de fortune.

Cette fête avait été organisée par l'Association des Dames de Charité de cette ville, dont Mme G. A. Brossard est la présidente. La manifestation était sous la haute présidence de Son Excellence Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet.

Son Excellence était accompagné de la Rév. Mère Lesieur, provinciale des RR. SS. Grises, du chanoine Chs Ed. St-Germain, aumônier de l'Orphelinat du Christ-Roi, de M. l'abbé Jacques Rouillard, chancelier de l'évêché de Nicolet, de Son Honneur le maire J. A. Gaudet, de cette ville, de Mme G. A. Brossard, présidente des Dames de Charité, de plusieurs autres membres du clergé, de MM. les docteurs G. Et. Roy, chirurgien de l'hôpital du Christ-Roi, et Vigneault. Une nombreuse assistance avait pris place dans la salle de réception.

L'ouverture eut lieu par une saynète accompagnée d'un tableau, la scène des Bergers venant offrir leurs cadeaux au divin enfant né dans la crèche. Cette saynète exécutée par les petits enfants de cet Orphelinat fut des mieux réussies et très goûtée de toute l'assistance.

Une magnifique adresse de

bienvue et de remerciements à Son Excellence, aux organisatrices de cette fête et aux généreux donateurs fut lue par une petite orpheline.

En réponse, Son Excellence parla de la charité et félicita les organisatrices de cette fête en faveur des petits enfants délaissés de la fortune. Dieu est venu sur la terre pour prendre pitié de tous ceux qui sont dans la misère et le besoin. Il faut suivre son exemple en venant en aide aux miséreux. Son Exc. démontre la puissance de la prière des petits enfants. Il leur demande de prier particulièrement pour l'obtention de la paix dans le monde, et d'un grand nombre de vocations religieuses. L'Eglise a grand besoin de prêtres et de missionnaires. Les dames organisatrices de cette fête ont un grand mérite. Il a fallu du travail et du dévouement pour amasser autant de cadeaux pour les petits pauvres. Son Exc. rendit aussi hommage aux généreux donateurs qui ont répondu avec empressement à l'appel des Dames de Charité. Tous ont contribué à rendre heureux ces petits orphelins qui jubilent d'allégresse en ce moment. Son Exc. rendit aussi un hommage mérité aux RR. SS. Grises qui ont la garde de ces petits orphelins et qui se dévouent continuellement aux soins des pauvres. Elles ont un cœur de mère et aiment ces petits pauvres. Enfin Son Exc. appelle les bénédictions du ciel sur la communauté des RR. SS. Grises, sur les petits orphelins, sur les organisatrices de cette fête, sur les généreux donateurs et enfin sur toute l'assistance.

Toute la nombreuse phalange de petits orphelins et petites orphelines défilèrent ensuite aux pieds de Son Excellence et avec un sourire qui marquait une vive joie sur toutes ces petites figures chacun et chacune reçut des mains de Son Excellence son cadeau de Noël.

Après la distribution des cadeaux eut lieu la visite des salles. Dans chacune des salles les visiteurs furent reçus par des chants d'allégresse de la part des petits pensionnaires. Chacun semblait

VICTORIAVILLE

30-9-49

Ordres majeurs et mineurs conférés à 21 clercs du diocèse de Nicolet

Dimanche, le 14 janvier courant, aura lieu en la chapelle du Séminaire de Nicolet, une imposante cérémonie religieuse présidée par Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet. Son Excellence confèrera les ordres, à divers degrés à 21 clercs du diocèse de Nicolet.

Voici la liste des ordinands, de leurs domiciles et des ordres qui leur seront conférés :

Sous-diaconat : MM. les abbés Jean-Paul Fleurent, de Nicolet; Marc-André Boisvert, de Drummondville et André Monfette, de Victoriaville.

Exorciste : M. l'abbé Lucien Champagne, de Nicolet.

Acolytes : MM. les abbés Paul-Emile Dubois, de Drummondville; Jean Savoie, de Nicolet; Paul Bergeron, de Prévieux-Sang et Jean-Marc Vallières, de Drummondville.

Portiers et Lecteurs : MM. les abbés Rosaire Lemaire, de Wickham; Edmond Houle, de Victoriaville; Jonathan Lemire, de La Baie du Febvre; Denis Fréchette, de Nicolet et Emile Lemaire, de Wickham.

Tonsures : MM. les abbés Paul-Henri Lebeuf, de Ste-Anne de la Pêrade; André St-Cyr, de Nicolet; Ambroise Houle, de St-Germain; Jean-Yves Fréchette, de St-Zéphirin; Léonard Manseau, de South Durham; Jean-Guy Ouellette, de Daveluyville; Rock Dancause, d'Arthabaska, et Lionel Lemaire, de St-Bonaventure.

Une entente...

(suite de la 1ère page)

leur fut accordée. Les tuyaux distributeurs devant passés en face des résidences des intéressés plus haut mentionnés, ceux-ci furent invités à faire partie du Syndicat Coopératif de l'aqueduc du Bas de la Rivière, mais ceux-ci refusèrent se disant satisfaits du système dont ils jouissaient depuis quelques années. Après avoir entendu la cause des deux parties, le conseil de la ville de Nicolet ordonna aux récalcitrants de faire partie du Syndicat Coopératif de l'aqueduc du Bas de la Rivière si non la ville de Nicolet mettrait fin au contrat signé, il y a quelques années.

Les récalcitrants portèrent leur cause devant la Régie des Services publics qui émit une ordonnance obligeant la ville de Nicolet de continuer à leur fournir l'eau selon le contrat signé, il y a quelques années, les exemptant par ce fait de faire partie du Syndicat Coopératif de l'aqueduc du Bas de la Rivière.

Considérant qu'il y aurait lieu de modifier cette ordonnance, Son Honneur le maire Gaudet a rencontré les intéressés Raoul Dubuc & Al... et en sont venus à une entente comme suit: Les intéressés consentent à acheter l'eau de la ville de Nicolet au taux de vingt-cinq sous le mille gallons avec un minimum de \$15.00 pour chaque signataire. La ville installera un compteur au coin des rues Paquette et St-Jean-Baptiste ou dans un man home déjà existant sur la rue d'Arthabaska, et Lionel Lemaire, de St-Bonaventure, en face de la propriété de M. Raoul Dubuc. Son

Honneur le maire J. A. Gaudet est autorisé à signer pour et au nom de la ville un contrat de cinq ans à cet effet.

Recensement...

(suite de la 1ère page)

La population civile totale comprenant la ville de Nicolet et les paroisses St-Jean-Baptiste de Nicolet et Nicolet-Sud est de 755 familles donnant une population de 3,838 âmes, soit un surplus de 47 âmes.

On compte aussi 66 prêtres et religieux; 24 Frères; 782 religieux donnant un total de 872 âmes. Il y a aussi 494 orphelins, hospitalisés et aides. Ce total de 1366 âmes ajoutées à la population civile de la ville donne un total de 1,096 âmes pour la ville et 1,108 pour les paroisses St-Jean-Baptiste de Nicolet et Nicolet-Sud, soit un total de population de 5,204 âmes desservies par l'église cathédrale de Nicolet.

On compte aussi 1,849 élèves dans les différentes écoles et communautés enseignantes de Nicolet. Sur ce nombre 259 fréquentent les écoles de Nicolet et St-Jean-Baptiste de Nicolet alors que 1,580 fréquentent les communautés enseignantes de la ville. Il y a 914 élèves de Nicolet et 935 de l'extérieur.

Dépouillement de...

(suite de la 1ère page)

l'œuvre des pauvres de l'Hôtel-Dieu. Le leur rappelle aussi le dévouement des bonnes Sœurs Grises qui pratiquent la charité envers eux. La vertu est la plus belle des vertus chrétiennes. Tous doivent se réjouir d'être sous la protection des RR. SS. Grises qui leur prodiguent tous les soins dont ils ont

besoins. M. le curé encourage ces pauvres à supporter avec patience leurs épreuves, car en agissant ainsi, ils profiteront de chaque instant qui leur reste et mériteront les grâces nécessaires pour le ciel. Chaque année vous rapproche du ciel, dit M. le curé. Il faut faire son possible pour plaire continuellement. Enfin il demande à tous de prier pour les RR. SS. Grises, pour les Dames de Charité et pour lui-même. Il souhaite à tous une bonne et heureuse année et leur donne sa bénédiction.

La Circoncision...

(suite de la 1ère page)

La cathédrale était remplie à sa pleine capacité et au moment de la communion, la presque totalité de cette foule de fidèles s'approcha avec beaucoup de recueillement et de dévotion de la sainte table. Son Exc. Mgr A. Martin, célébrant de la messe ainsi que trois prêtres distribuèrent la communion pendant plus de 20 minutes. Comme l'a demandé le Souverain Pontife tous les fidèles de Nicolet se sont fait un devoir de terminer l'année sainte et de commencer la nouvelle année dans la prière et le recueillement en assistant très nombreux à l'heure sainte, en communiant et en assistant à la sainte messe pour rendre grâce à Dieu d'avoir béni l'année sainte tel que désiré par Notre Saint Père le Pape et pour demander à la divine Providence que cette nouvelle année soit une année de paix et de bonheur pour tous les peuples de cette terre et que le fantôme d'une nouvelle guerre puisse s'effacer.

Après la messe Son Excellence donna la bénédiction papale à tous les fidèles. La température de cette nuit ainsi que celle du Jour de l'An fut douce et nuageuse. Le mercure marqua une moyenne de 20 degrés pendant toute la journée.

Les messes du jour furent toutes des basses messes.

Hommages du...

(suite de la 1ère page)

d'un petit opéra et d'un émouvant drame. D'abord la petite Maîtrise, sous l'habile direction du frère Michel, ouvrit la séance par le chant de l'hymne national O Canada. Puis un régiment musical suivit: "Dors ma colombe", riche d'harmonisation et bien interprété par chacune des parties. Endormis par la colombe nous poursuivons un rêve féérique dans la futaie des muses avec le "Nique du Lièvre".

La séance se poursuivait par la mise en scène d'un petit opéra: "La Madone de Venise", interprété par MM. Rémi Raiche, membre de la chorale de la cathédrale de Nicolet, et par MM. Raymond Charland, Pierre Therrien, Jacques St-Jean, Jean Dubuc, Jean Lafleur, Michel Robin, Pierre et André Gervais, Michel Therrien, Germain Duchesne, Marcel et Jacques Bellerose, Noël Brossard, Rodrigue Lafond, Yvon Gauthier, Gabriel Charland, Jean-Maurice Courchesne, Guy Millette, Marcel Provencher, Gilles Proulx et Claude St-Germain, ces derniers tous élèves de l'Académie, Mlle Marguerite Trottier accompagnait au piano.

De nouveau la chorale envahit le théâtre, considérablement augmentée de la partition des tenors et des basses de la chorale de la cathédrale. Les airs de Noël bourdonnèrent aux oreilles de l'assistance. Cette chorale exécute les chants majestueux: "Dans la crèche". Enfin la chorale entonna "Alléluia" de Haendel. MM. Dr Herman et M. Robert Châtillon, violoniste et saxophoniste émities donnèrent au rendement musical de la pièce, un accent de souplesse et d'harmonie inédite.

Au nom de ses confrères de l'Académie, le jeune Marcel Proven-

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1950

PASSIF

Envers le public:	
Dépôts.....	\$ 423,711,275.08
Divers.....	1,027,822.82
	\$424,739,097.90

Envers les actionnaires:

Capital, réserve, dividendes, profits infléchés.....	14,811,015.59
	\$439,550,113.49

ACTIF

Disponibilités de caisse.....	\$ 71,137,803.54
Obligations et actions.....	186,986,304.68
(ne dépassant pas la valeur courante)	
Prêts à demande.....	3,556,008.49
(sur titres dont la valeur courante offre une couverture suffisante)	
Prêts et avances aux Municipalités.....	170,034,126.97
(déduction faite des provisions pour pertes éventuelles)	
Immeubles sociaux et divers.....	7,835,869.81
(déduction faite des réserves)	
	\$439,550,113.49

COMPTE PROFITS ET PERTES

Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1950, déduction faite des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses.....	\$ 1,790,743.82
Moins:	
Provision pour impôts fédéraux et provinciaux.....	\$417,693.48
Versement au Fonds de pension du personnel.....	300,000.00
Amortissement des immeubles sociaux.....	407,411.73
	1,125,105.21
Profits nets, déduction faite des affectations ci-dessus.....	\$ 665,638.61
Dividendes.....	560,000.00
	\$ 1,05,638.61
Report à nouveau.....	545,789.82
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1949.....	
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1950.....	\$ 651,428.43

Le président,
CHARLES ST-PIERRE

Le gérant général,
ULRIC ROBERGE



cher offrit ses vœux les plus sincères à Son Excellence Mgr Martin, dans une magnifique adresse. La scène théâtrale se termina par la présentation d'un drame émouvant qui se déroula dans une dédale de catacombes, intitulé "Flosculus". Les figurants furent MM. Gaétan Livernoche, Benoit Gervais et Gaétan Proulx, tous élèves de l'Académie.

L'assistance n'a pas ménagé ses applaudissements au Rév. Frère Michel et à tous ses figurants.

Cette soirée se termina par une magnifique allocution de Son Excellence Mgr A. Martin. Son Excellence louangea les Frères et leurs élèves des succès scolaires et des talents artistiques manifestés pendant la présente soirée. Il formula un vœux bien légitime de voir

la petite chorale de l'Académie Commerciale des FF des Ecoles Chrétiennes de Nicolet devenir manécanterie. Ses félicitations furent prodigieuses pour tous les agents qui contribuent à relever la célébration des mystères liturgiques par leurs chants sacrés. Il engagea les MM. Gaétan Livernoche, Benoit Gervais et Gaétan Proulx, tous élèves de l'Académie, à continuer de donner leur concours à cette période des fêtes familiales soient des plus intimes et débordantes d'un bonheur commun. Enfin il fit descendre sur toute l'assistance sa plus paternelle bénédiction.

Les RR. FF. de l'Académie Commerciale de Nicolet tiennent à remercier tous les dignitaires et les parents des enfants de l'Académie pour leur encouragement en venant assister aussi nombreux à cette petite fête intime.

Voici maintenant les noms des élèves qui figurent au deux premières places de leur classe respective:

9ième année: M. André Arnold, M. Louis-Philippe Laberge.
8ième année: M. André Nourry, M. Réjean Proulx.
7ième année: M. Pierre Gervais, M. Jacques St-Jean.
6ième année: M. Germain Duchesne, M. André Pagé.
5ième année: M. Louis Nourry, M. Michel Therrien.
4ième année: M. André Paquin, M. Marcel Nourry.
3ième année: M. René Charland, M. Gaston Prince, M. Gérard Doucet.
2ième année: M. Jérôme Dufresne, M. Yvon Desruisseaux.
1ère année: M. Yves Rousseau, M. Robert Casaubon.

76ème assemblée...

(suite de la première page)

vu que les chefs d'entreprise et les dirigeants des syndicats ouvriers collaborent loyalement en vue travail, et que le Gouvernement établit sa politique fiscale de manière à encourager à la fois le placement des capitaux dans l'industrie manufacturière et la modernisation des outillages.

"Dans l'état de profonde incertitude où se trouve le monde, a conclu M. St-Pierre, il est évident que la plus grande prudence s'impose à tous. Les motifs d'espoir ne manquent cependant pas. Quelles que soient aujourd'hui les perspectives, elles ne doivent pas oublier que le Canada est un pays en plein développement; qu'il est sorti grand de deux guerres mondiales, et que sa puissance économique et ses immenses réserves de

richesses naturelles lui promettent le plus brillant avenir. Nous pouvons donc attendre avec confiance le retour d'une ère de paix et de prospérité véritables."

Les actionnaires ont réu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L. J. Adjutor Amyot, M. Armand Chaput, M. Aristide Cousineau, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo.-T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. Beaudry Leman, M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Al. Raymond, M. Leo G. Ryan et M. Charles St-Pierre.

Tél. 266

Jules Durand

contracteurs-électriciens
Installation et réparation
de toutes sortes
Case postale 344
NICOLET

Château Nicolet

Brochu et Gibault. Prop.
24 chambres. Eau chaude et froide. Cuisine Canadienne. Salle de réception. Repas complets.
34, rue Panet
Tél. 112
NICOLET

Alfred Gaudel

AVOCAT
PROCEUREUR
Nicolet, P. Q.

Arthur Béliveau, C.R.

Avocat et Procureur
42 rue des Casernes
TROIS-RIVIERES P. Q.
Tél.: 566

CHEZ MONTCALM

L'endroit par excellence pour un bon
BAR-B-Q
AUSSI AUTRES REPAS COMPLETS.
Montcalm LEMIRE, prop.
3, rue Panet
NICOLET

Tél. 295

Pharmacie Côté

A Côté, L. Ph.
Spécialité: Prescriptions
36, rue Notre-Dame
NICOLET

Tél. 201

J.-N. Courchesne

confection pour hommes
15, rue Notre-Dame
NICOLET

C. P. 144

Tél. 236

Dr Richard Poirier

Chirurgien-dentiste
27, rue Notre-Dame
NICOLET

Avec les compliments de

ARTHUR MARTIN

Gérant de
American Optical Co. Canada Limited
NICOLET, P. Q.

La série de camions économiques FORD la plus complète jamais offerte

Les
CAMIONS FORD
"51"

les seuls
à posséder
L'ÉCONOMISEUR
"PILOTE-AUTOMATE"

Nouvelles cabines
Ford de luxe

Il y a un camion Ford
pour tout genre de
camionnage

7 séries de châssis
de 1/2 à 5 tonnes

12 emplacements

3 puissants moteurs
de camion Ford V-8

Nouveaux modèles
à cabine avancée

Confort nouveau

Plus grande facilité
de conduite

Voici, dans le domaine du camionnage, le plus GRAND événement de l'année: la nouvelle série des camions Ford de la plus complète et plus économique que jamais auparavant, vous apporte le choix le plus varié dans l'histoire du camionnage Ford; elle répond à 97% de tout ce qu'exige le transport moderne. Tous les modèles, depuis la camionnette de 1/2 tonne aux poids lourds de 5 tonnes - y compris les modèles à "cabine avancée" - sont pourvus de l'économiseur "pilote-automate". Quel que soit votre point de comparaison, vous vous apercevrez que les camions Ford sont plus économiques parce qu'ils sont plus durables.

Tout ce qu'il y a de mieux: sept catégories (poids bruts de 4,700 à 22,000 lbs et d'une puissance de traction de 24,000 à 39,000 lbs);

douze emplacements; deux cabines nouvelles tout en acier soudé, offrant un confort sans précédent, à l'abri des émanations de bord, rieures et pourvues d'un nouveau tableau de bord, d'un nouveau pare-brise plus grande; trois d'un nouveau pare-brise plus grande; trois nouvelle lunette arrière; construits moteurs V-8 extraordinaires, construits spécialement pour le camionnage le plus dur.

Voyez sans tarder les camions Ford chez le spécialiste pour le camionnage le plus dur.

Vous serez convaincu que le camion Ford est la plus grande facilité de conduite.

1951 est le plus économique et cela, pour plusieurs années.



UN PRODUIT DE FORD-CANADA

ON VOIT, AU CANADA, PLUS DE CAMIONS FORD QUE DE TOUTE AUTRE MARQUE

CHEZ LES VENDEURS AUTORISÉS FORD - En montre Maintenant

GARAGE ROLLAND LEMIRE

rue St-Jean-Baptiste
NICOLET